



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E84965

VALABLE JUSQU'AU 05/04/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE

Siret : 484 532 049 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8206658

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78374290

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78374290

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Raison sociale : SANITE CHAUFFAGE

170 RUE DE L'INDUSTRIE
42600 SAVIGNEUX

Téléphone : 04 77 96 02 82

Portable : 06 12 48 37 06

Site Internet : www.sanitechauffage.fr

E-mail : sanitechauffage@hotmail.fr

Responsabilité légale :

YILDIRIM KADIR GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 04 77 96 97 66

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/11/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/11/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.